

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
13948

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

OBJET : Réhabilitation du puits Yvon Morandat : aménagement d'un centre de culture scientifique et technique dit Puits de sciences - Commune de Gardanne - Aide exceptionnelle à l'investissement.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le territoire de Gardanne est au cœur de la Métropole Aix-Marseille Provence. Il est fort d'une longue et riche histoire industrielle qui repose sur une capacité à se réinventer et à repenser son modèle de développement, en faisant le pari de l'intelligence et du collectif.

La fermeture en 2003 du dernier Puits minier de Gardanne qu'était le Puits Morandat, fut un véritable traumatisme collectif, pour les 1000 mineurs qui travaillaient encore sur le site mais également pour l'ensemble du territoire. La Ville de Gardanne a réagi rapidement en achetant à Charbonnage de France l'ancien carreau minier du Puits Morandat avec déjà l'ambition de valoriser cet ancien site industriel exceptionnel.

Cette décision marque le lancement d'une politique volontariste au service de l'innovation, des énergies renouvelables et de la culture scientifique.

Cette politique peut être illustrée via quelques actions emblématiques telles que :

- Inauguration en 2008 du Campus Georges Charpak de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne à Gardanne,
- Installation en 2009 d'un hôtel d'entreprises innovantes situé sur l'ancien carreau du Puits Yvon Morandat acquis par la Ville,
- Portage par la Ville de la thématique « Culture Scientifique » dans le cadre de Marseille Capitale européenne de la culture 2013,
- Mise en service en 2014 du parc solaire des Sauvaires et de ses 38 200 modules photovoltaïques installés sur les 17 hectares d'un ancien terroir.

Plus spécifiquement, le Puits Yvon Morandat est engagé depuis 2016 dans une phase de transformation intense pour devenir un Pôle économique, culturel et énergétique majeur de la métropole Aix-Marseille Provence et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur avec :

- l'aménagement du site et de ses 14 hectares en vue de l'implantation et de la pérennisation de TPE et PME, soit 1 000 emplois attendus,
- la réalisation d'un réseau d'énergie innovant basé notamment sur un système de géothermie unique en Europe, qui permettra de chauffer et de climatiser les 80 000 m² de bâtiments à construire ou à réhabiliter,

- la création du Puits de Sciences, un équipement de culture scientifique, technique et industrielle unique à l'échelle du territoire métropolitain et régional

Le Puits de Sciences, objet de la présente demande de subvention, sera situé au cœur des bâtiments patrimoniaux du Pôle Yvon Morandat à Gardanne.

Ces bâtiments feront l'objet en 2020 et 2021 d'importants investissements (réhabilitation extérieure, aménagements intérieurs, scénographie, muséographie, signalétique, mobilier..) apportés par la Ville de Gardanne qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération ainsi que par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches- du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille Provence et l'Etat qui cofinancent cette opération.

Le Puits de Sciences bénéficiera ainsi, à partir de son ouverture en 2022, d'une surface d'environ 4000 m2 sur deux niveaux et de trois hectares de pinède pour accueillir le grand public, le public scolaire, les scientifiques et les entreprises avec un objectif de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle dans un esprit novateur, ludique et interactif, à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de la Région Sud. Le sujet des transitions énergétiques et écologiques des territoires constituera son identité originale.

L'espace du Puits de Sciences, largement modulaire, devra servir trois grandes vocations complémentaires et croisées :

- l'excellence pédagogique,
- l'accueil des initiatives du réseau coordonné par l'Etat et la Région « culture Sciences PACA »,
- la rencontre « entreprises, citoyens et scientifiques ».

Les espaces aménagés devront être en capacité de faire cohabiter des activités à but lucratif et non lucratif et constituer une attractivité pour le mécénat. La ville de Gardanne souhaite pour cela engager rapidement une procédure de dialogue compétitif pour identifier les solutions de conception et de réhabilitation des bâtiments les plus fonctionnels pour l'atteinte des objectifs ci-dessus mentionnés.

Le Puits de Sciences assurera aussi une valorisation du patrimoine matériel et immatériel du Puits Morandat via la mise en valeur de traces et de récits ponctuels qui constitueront un parcours de la découverte du passé minier du site avec une approche sciences humaines et sociales.

Une association de préfiguration destinée à préparer, dans toutes ses dimensions, l'ouverture de l'équipement au public et assurer son exploitation dans les meilleures conditions est en cours de constitution pour prendre le relais de la démarche d'ores et déjà engagée par la structure Rotonde-Georges Charpak dans le développement d'actions de CSTI (culture scientifique et technique) sur le territoire en qualité de membre du réseau Culture Science PACA / CCSTI de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne.

Un Comité de pilotage du Puits de Sciences présidé par le Préfet de région Pierre Dartout, associant les partenaires a acté le bouclage du plan de financement de l'investissement du Puits de Sciences soit 14,7 millions d'euros HT selon la répartition suivante :

	HT	%
Etat	1 000 000 €	6,80 %
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 410 000 €	30,00 %
Département des Bouches-du-Rhône	3 410 000 €	23,20 %
Métropole Aix-Marseille-Provence	2 940 000 €	20,00 %
Ville de Gardanne	2 940 000 €	20,00 %

Total	14 700 000 €	100,00 %
-------	--------------	----------

Au bénéfice de ce qui précède, je vous serais obligée de bien vouloir attribuer une subvention de 3 410 000 € à la Ville de Gardanne pour la réalisation du Puits de Sciences estimée à 14 700 000 €HT.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL